

## Information sur la transfusion sanguine

### **Cette information vous est destinée.**

Le sang n'est pas un médicament ordinaire.

C'est un produit biologique qui comporte le risque de transmettre des maladies.

Cette thérapeutique est indispensable pour sauver de très nombreux malades, en médecine, en chirurgie, en cas d'anémie, d'hémorragie, à l'occasion d'accidents, de greffes, ...

La prévention des infections virales transmises par la transfusion homologue ne cesse de s'améliorer.

Malgré les précautions, ces infections sont redoutées, la contamination peut passer inaperçue, les maladies qu'elles occasionnent (SIDA, Hépatites B et C ...) ne se révélant que tardivement.

Pour tous ces virus, il existe d'autres modes de contamination : sexuelle, toxicomanie, soins en pays d'endémie, transmission mère-enfant.

Ces autres modes de contamination sont beaucoup plus fréquents que la transfusion.

Le risque transfusionnel ne peut être totalement écarté car il existe une période où les tests de dépistage sont négatifs.

La sélection scrupuleuse des donneurs de sang élimine presque entièrement ce risque.

Seuls, les concentrés de globules rouges, de plaquettes, de globules blancs, les plasmas frais congelés, ne supportant pas la chaleur ou les traitements chimiques, comportent encore ce risque.

Vous avez été transfusé(e) ou vous êtes susceptible de l'être, les produits sanguins proviennent de donneurs bénévoles.

De nombreuses précautions ont été prises pour prévenir les infections transmissibles par le sang.

Conformément aux textes réglementaires de Sécurité Transfusionnelle et d'Hémovigilance, les médecins de la **Clinique Saint Vincent de Paul** vous conseillent un bilan sérologique, préalablement à toute chirurgie potentiellement hémorragique, et avant toute transfusion.

➤ Ce bilan permet le diagnostic éventuel d'infections virales (SIDA, Hépatites B et C, ...) guéries ou en cours d'évolution, dont l'existence n'était pas connue.

➤ Ce bilan est essentiel pour vous donner les soins les plus efficaces, car les infections virales peuvent :

- modifier la thérapeutique prévue,
- nécessiter pour elles mêmes un traitement,
- ou avoir des conséquences sur votre entourage.

Dans l'éventualité où une transfusion serait indispensable à votre traitement, le suivi post-transfusionnel, réglementairement effectué dès le quatrième mois, devra être comparé à votre état sérologique antérieur. Des ordonnances vous seront remises à la sortie, votre médecin traitant sera informé

Durant votre hospitalisation, votre médecin vous apportera, si vous le jugez nécessaire, de plus amples informations.

### **Autorisation de transfuser :**

J'autorise les médecins de la Clinique Saint Vincent de Paul, à pratiquer un bilan sérologique dans l'éventualité d'une transfusion, et à me transfuser dans le cas où mon état de santé le nécessiterait.

NOM : ----- Prénom : -----

Date : ----- Signature :